

# Imposés à la source - Documents à fournir pour l'établissement de la « Demande de rectification »

## Renseignements personnels et changements de situation, soit :

- ❖ Demande de rectification « **originale** » (2 pages recto-verso) de l'année concernée
- ❖ Naissances, mariages, séparations, divorces, etc..... (copie du livret de famille, jugement intégral)
- ❖ Changements d'adresses, d'employeurs, de situation des enfants (écoles, apprentissages, etc...) avec les dates afférentes
- ❖ Arrêts de travail, maladie, chômage, etc...
- ❖ Renseignements personnels pour chaque membre de la famille (date de naissance, prénoms, situation, etc....)

## Vos sources de revenus :

### Personnes salariées :

- Certificat(s) de salaire (1 par employeur)
- Attestation(s) quittance(s) (1 par employeur)
- Allocations familiales
- Attestations chômage (si Pôle Emploi : décomptes mensuels bruts car l'attestation annuelle ne comporte que le net)
- Pensions alimentaires reçues ou autres revenus éventuels (pour les personnes résidentes à Genève)
- Justificatifs des revenus annuels du conjoints (certificat de salaire ou fiche de salaire du mois de décembre pour les personnes travaillant en France, mais uniquement si l'activité était toute l'année chez le même employeur).

## Déductions :

### Assurances Vie et Prévoyance :

- 3ème pilier lié A (formulaire 21 EDP ou attestation annuelle)
- Rachat d'année de 2ème pilier (attestation de la caisse de prévoyance, justifiant le montant racheté ainsi que l'année).

### Charge d'enfant(s) majeur(s) étudiant(s) :

- Certificat de scolarité justifiant la scolarité au 31 décembre de l'année concernée
- Justificatifs des revenus annuels des enfants majeurs étudiants (certificat de salaire ou fiche de salaire du mois de décembre pour les personnes travaillant en France).

### Pensions alimentaires versées :

- Copie intégrale du jugement fixant la pension.
- Justificatifs des pensions versées durant l'année (attestation bancaire ou copie de la déclaration de votre ex-conjoint)

### Frais de garde pour enfant de moins de 14 ans :

- Justificatifs des versements : attestation de crèche, Paje, Mairie, Centre aéré, etc.  
Concernant la Paje : (justificatif de votre Caisse d'Allocations familiales (CAF)(MSA) indiquant le montant reçu à titre de Complément du Libre Choix du Mode de garde (CMG)(MSA) ainsi que les droits annuels de l'allocation différentielle (ADI) reçu pour la période concernée.)

### Frais de Formation :

- Facture de la(s) formation(s), justificatif de paiement(s), attestation de l'employeur indiquant si une prise en charge ou non de sa part.

### Autre :

- À préciser et justifier